

**Conseil régional****Groupe FRONT DE GAUCHE**

PC Français et République &amp; Socialisme

**COMMISSION PERMANENTE  
DU 24 JANVIER 2019****AMENDEMENT N°****RAPPORT CP 2019-006 : AFFECTATION DE LA CONTRIBUTION RÉGIONALE AUX  
TRANSPORTS PUBLICS FRANCILIENS ET DES PARTICIPATIONS À LA TARIFICATION  
SOLIDARITÉ TRANSPORTS ET IMAGINE R**Modification d'article(s)  / Suppression d'article(s)  / Créations d'article(s) additionnel(s) **Amendement**

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« Compte tenu de l'impact extrêmement négatif du futur projet d'infrastructure de transports Charles-de-Gaulle Express sur le service public de transports francilien, compte tenu également des inquiétudes fondées des usagers et des élu.e.s des territoires concernés, lesquels ont adopté plusieurs délibérations contre ce projet, décide de s'engager activement, notamment par un travail actif auprès des services de l'État, pour l'annulation totale de ce projet, et pour le renfort des transports publics du quotidien, notamment du RER B ».

**Exposé des motifs :****POUR UN POSITIONNEMENT CLAIR DE LA REGION CONTRE LE CDG EXPRESS**

L'impact négatif de la mise en œuvre du projet CDG Express sur le fonctionnement des transports du quotidien préoccupe aujourd'hui un nombre croissant d'usagers, d'agents des opérateurs de transports, et d'élu.e.s locaux de toutes couleurs politiques, en particulier ceux des territoires desservis par la ligne du RER B, et des lignes Transilien des réseaux Paris Nord et Est.

Elles ont été relayées lors du conseil d'Ile-de-France Mobilités du 5 décembre dernier.

Sur les territoires concernés, la Maire de Paris, le Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, la Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, le Président du Conseil départemental de Seine et Marne ont demandé à l'État de suspendre les travaux liés au CDG Express. Plusieurs municipalités, notamment en Seine-Saint-Denis, se sont également exprimées contre ce projet.

De même, de très nombreux citoyen.ne.s et élu.e.s de différentes tendances politiques viennent de lancer un appel au Préfet de Région afin que soit stoppé le CDG Express.

Toutes ces inquiétudes sont fondées : un rapport d'IDF Mobilités indiquait déjà en 2016 les impacts négatifs potentiels du CDG Express sur la ligne RER B, ainsi que sur les lignes D, K, P, L, E et de Fret. La perte de 1,5 milliard d'euros liée à une baisse de ponctualité du RER B causée par CDG Express était alors évoquée.

Le Gouvernement, comme la présidente d'IDFM et de la Région IDF, disent vouloir prioriser les transports du quotidien. Si les arguments en faveur du CDG Express mettent quant à eux en avant l'amélioration de la desserte de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, ils sont toutefois contradictoires avec la nécessité d'améliorer, notamment, les conditions de transport quotidiennes des milliers de salariés de cet aéroport, qui n'auront jamais accès au CDG Express du fait de sa conception ignorant les territoires traversés et de ses tarifs prohibitifs.

Il s'agit aussi, dans ce contexte, d'assurer le financement et la réalisation des lignes prévues et desservant ces territoires. Il s'agit, encore, de rechercher des solutions nouvelles pour renforcer la qualité du service sur le RER B, notamment en mettant sérieusement à l'étude le bouclage de la ligne entre Mitry-Claye et l'Aéroport Charles-de-Gaulle. Autant d'enjeux sur lesquels le soutien de l'Etat au CDG Express est totalement contradictoire.

En outre, nos concitoyens, et parmi eux de très nombreux habitants des territoires au nord de Paris, sont actuellement massivement mobilisés pour réclamer plus de justice sociale. Ils demandent également une amélioration notable et rapide de leurs services publics.

La mise en œuvre du CDG Express, avec toutes les contradictions qu'implique ce projet privé en termes de coûts publics, est bien au cœur de ces enjeux.

Après le vœu adopté par le conseil d'IDF Mobilité en décembre dernier, il est indispensable d'aller plus loin aux côtés des usagers, des associations et des territoires. Il importe que l'exécutif de la Région Ile-de-France prenne maintenant une position forte contre CDG Express, afin de prendre en compte ces préoccupations légitimes, et pour donner clairement la priorité au service public de transport francilien, qui permet les déplacements du quotidien.

**Céline MALAISE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Malaisé', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.